

CONSEIL LOCAL DU SPORT ET DE LA CULTURE – COLLEGE PAUL VERLAINE – LILLE

PLAN D' ACTIONS – ACTION N°2 : STIMULER LA PRATIQUE D'ACTIVITES DES JEUNES SUR LEUR TEMPS LIBRE

OBJECTIF STRATEGIQUE : CONSTRUIRE UN MAILLAGE DU TERRITOIRE REPOSANT SUR UNE ACTION CONCERTEE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, DES STRUCTURES ASSOCIATIVES ET EDUCATIVES POUR INCITER LES JEUNES A S'ENGAGER DANS UNE ACTIVITE PHYSIQUE ET/OU CULTURELLE HORS TEMPS SCOLAIRE.

MAITRE D'OUVRAGE : CONSEIL LOCAL DU SPORT ET DE LA CULTURE.

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Construire un parcours citoyen personnel pour favoriser l'épanouissement et le bien être
- Développer une offre éducative, culturelle et sportive et des opportunités pour les jeunes à s'engager.
- Favoriser la connaissance du tissu associatif par les élèves dans une logique partenariale.
- Corriger l'impact des inégalités sociales en donnant plus de cohérence aux actions socio éducatives dans et hors l'école.

IMPACTS ATTENDUS :

- une action sur les différences stigmatisantes en développant le "tous ensemble"
- des jeunes inscrits activement dans le territoire par l'acquisition des connaissances et des outils de communications nécessaires
- une meilleure utilisation des aides mises à disposition par les collectivités : un accès facilité à l'offre sportive et culturelle par une meilleure connaissance du programme, de l'offre existante sur le territoire et des tarifications dont les jeunes peuvent bénéficier.

INDICATEURS :

- nombre d'élèves ayant une pratique extra scolaire/scolaire
- augmentation de la pratique d'activité culturelle, de la pratique d'activité des filles
- nombre de projets "jeunes" portés par les associations partenaires
- nombre de jeunes intégrant le mouvement associatif à l'issue de leur scolarité
- indicateurs de bien-être à construire pour évaluer les effets de la pratique sur la réussite éducative, comme moyen de réduire les inégalités sociales.

MOYENS – COUTS – PARTENAIRES :

Continuité avec le projet inscrit dans le PEGD du collège (Conseil Départemental), PEG (école)
Partenaires du CLSC

CALENDRIER :

Septembre 2015 – juin 2016

CONTENU DE L'ACTION : en cohérence avec le dispositif du PEGD

Construire un parcours citoyen personnel :

1 - Recenser les ressources à l'échelle du territoire,

2 - S'appuyer sur le CLSC réunissant les représentants de la collectivité, l'IEN, le conseiller pédagogique, les directeurs d'école, les responsables associatifs et sportifs, les parents, les élèves pour élaborer un modèle de pratiques d'activités.

3 - Le conseil pourra proposer pour l'école et le collège des modèles de pratiques possibles basés sur les ressources identifiées. Les familles seront informées des parcours possibles (pratiques d'activités physiques et culturelles dans le temps scolaire, rencontres sportives associatives, pratiques sportives ou culturelles associatives) afin de permettre la construction pour chaque jeune d'un parcours personnel en fonction de ses besoins, de ses goûts et de ses aptitudes.

4 - Matérialiser ce parcours par la compétence « passerelle » (objectifs, activités, évaluation, remédiations) partie intégrante du socle de compétences scolaires.

Construire un « répertoire » d'expériences et de connaissances (corporelles, cognitives et culturelles) et un « capital » de sensations (d'émotions, de connaissances sur soi, sur les activités pratiquées) pour permettre au jeune de pouvoir choisir une ou plusieurs activités en fonction de son goût ou de ce qui correspond le mieux à ce qu'il réussit.

Organiser un évènement fédérateur commun